

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 20 décembre 2021 à 20h20 par vidéoconférence avec webdiffusion interactive sur l'application Zoom.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier
Maïke Storks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Michael Ferland, urbaniste et inspecteur municipal

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4. CORRESPONDANCE**
 - 5. URBANISME**
 - 5.1. Rapports de l'urbaniste et inspecteur municipal
 - 5.2. Comité consultatif d'urbanisme - Nominations
 - 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. Approbation des comptes et transferts
 - 6.2. Calendrier 2022 des séances du conseil
 - 6.3. Registre public des déclarations des membres du conseil
 - 6.4. Règlement numéro 383-2021 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2022 - Avis de motion et dépôt du projet
 - 6.5. Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 6.6. Ressources humaines - Conditions de travail - Modifications
 - 6.7. Ressources humaines - Superviseur de voirie - Contrat de travail - Avenant
 - 6.8. Ressources humaines - Adjointe administrative étudiante - Prolongation d'embauche
 - 6.9. Déclarations d'intérêts pécuniaires
 - 7. VOIRIE**
 - 7.1. Chemin Paramount et corridor d'urgence - Ingénieur - Mandat
 - 7.2. Chemin Glen - Acceptation définitive
 - 7.3. Chemin Foster - Acceptation définitive
 - 8. ENVIRONNEMENT**
 - 8.1. Collectes des matières résiduelles - Calendrier municipal
 - 8.2. Couches réutilisables - Programme d'aide financière
 - 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 11. LOISIRS ET CULTURE**
 - 12. VARIA**
 - 13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

346-1221
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 20h20.

347-1221
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Magarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté en gardant le varia ouvert, en retirant le point suivant :

7.3 - Chemin Foster - Acceptation définitive

et en ajoutant le point suivant dans Santé et Bien-être :

10.1 - Remerciements

Adoptée à l'unanimité

348-1221
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

349-1221
CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance reçue a été transmise aux membres du conseil.

350-1221
URBANISME
RAPPORT DE L'URBANISTE ET INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport de l'urbaniste et inspecteur municipal pour le mois de novembre 2021 est déposé.

Nombre de permis : 7
Valeur des travaux : 60 000 \$

351-1221
URBANISME
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 postes vacants pour les résidents au Comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que ces postes sont renouvelables si le membre le désire ;

CONSIDÉRANT les 9 candidatures reçues ;

Il EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne

APPUYÉ PAR Jean-Pierre Pouliot

ET RÉSOLU :

De nommer, à titre de conseillers, M. Gilles Asselin (siège 1) pour une période d'une année et M. Eddy Whitcher (siège 2) pour une période de deux ans;

De renouveler le mandat de madame Monique Dutil (siège 3) et madame Sylvie Laroche (siège 5) comme membres du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans;

De nommer madame Sylvie Hébert (siège 4), et monsieur Anthony Zitzmann (siège 6) comme membres du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans;

De remercier messieurs Sylvain Desjardins et Cedric Briggs pour leurs précieuses contributions aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme au cours des dernières années;

De souligner la très grande qualité de toutes les candidatures reçues et de remercier toutes les personnes ayant postulé.

Adoptée à l'unanimité

352-1221
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot

APPUYÉ PAR Magarita Lafontaine

ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 16 décembre 2021 au montant de 122 114,45\$ et d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

353-1221
ADMINISTRATION
CALENDRIER 2021 DES SÉANCES DU CONSEIL

Il EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher

APPUYÉ PAR Loren Allen

ET RÉSOLU :

Que le conseil adopte le calendrier 2021 des séances du conseil suivant :

Lundi le 17 janvier à 19h30

Lundi le 14 février à 19h30

Lundi le 14 mars à 19h30

Lundi le 11 avril à 19h30

Lundi le 9 mai à 19h30

Lundi le 6 juin à 19h30

Lundi le 11 juillet à 19h30

Lundi le 15 août à 19h30

Lundi le 12 septembre à 19h30

Mardi le 4 octobre à 19h30

Lundi le 7 novembre à 19h30
Lundi le 5 décembre à 19h30
Lundi le 12 décembre à 19h30

Qu'avis public soit donné à cet effet et que ces dates soient inscrites sur le calendrier municipal pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité

354-1221
ADMINISTRATION
REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS
DES MEMBRES DU CONSEIL

Le directeur général dépose un extrait du registre public des déclarations des membres du conseil conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Ce registre ne contient aucune mention.

355-1221
ADMINISTRATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 383-2022 ÉTABLISSANT LA
TAXATION ET DES TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2022 –
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le maire Denis Vaillancourt, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 383-2022 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2022 sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), une copie du projet de Règlement numéro 383-2022 établissant la taxation et des tarifications pour l'année 2022 est déposée virtuellement par le maire lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance sur le site Web de la Municipalité.

356-1221
ADMINISTRATION
FONDS RÉSERVÉ AUX DÉPENSES LIÉES À LA TENUE
D'UNE ÉLECTION

ATTENDU la recommandation du directeur général;

II EST PROPOSÉ PAR Magarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

D'y affecter un montant de 3000 \$ pour l'année 2022.

357-1221
ADMINISTRATION
RESSOURCES HUMAINES
CONDITIONS DE TRAVAIL - MODIFICATIONS

Attendu que les présentes modifications ne n'applique pas au directeur général;

II EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher,
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

Qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, la contribution REER de 5% prévue aux contrats de travail des employés permanents soit majorée à 6%;

Que la banque de congés de maladie et pour obligations familiales prévue aux contrats de travail des employés permanents soit portée à 10 jours à compter de 2022;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

358-1221
ADMINISTRATION
RESSOURCES HUMAINES
SUPERVISEUR DE VOIRIE ET INSPECTEUR MUNICIPAL
ADJOINT- CONTRAT DE TRAVAIL - AVENANT

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin,
APPUYÉ PAR Magarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer un avenant au contrat de travail de monsieur John Rhicard, superviseur de voirie et inspecteur municipal adjoint afin de modifier le montant alloué pour les appels d'urgence et l'indexation des allocations.

Adoptée à l'unanimité

359-1221
ADMINISTRATION
RESSOURCES HUMAINES - ADJOINTE ADMINISTRATIVE
ÉTUDIANTE - PROLONGATION D'EMBAUCHE

ATTENDU que la période d'embauche de madame Rafaëlle Naud se terminée le 24 décembre 2021 ;

ATTENDU que madame Rafaëlle Naud serait disponible pour à temps partiel en 2022;

II EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

De prolonger l'embauche de madame Rafaëlle Naud au poste d'adjointe administrative étudiante jusqu'au 26 mai 2022 avec indexation salariale de 2% pour l'année 2022;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

360-1221
ADMINISTRATION
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les membres du conseil Denis Vaillancourt et Margarita Lafontaine ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires au conseil.

361-1221
VOIRIE
CHEMIN PARAMOUNT ET CORRIDOR D'URGENCE -
INGÉNIEUR - MANDAT

Le directeur général présente la proposition.

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Magarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition budgétaire à taux horaire et forfaitaire du 20 décembre 2021 de Bruno Lortie, ingénieur, pour la conception, la préparation de documents d'appel d'offres pour la réfection du chemin Paramount et du corridor d'urgence (sentier pédestre) en 2022;

De financer cette dépense estimée à 16 560 \$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) et toute aide financière admissible;

D'autoriser le directeur général à donner tout contrat à cet effet, selon les besoins de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

362-1221
VOIRIE
CHEMIN GLEN - ACCEPTATION DÉFINITIVE

ATTENDU l'acceptation provisoire des travaux en décembre 2020 par la résolution #319-1220;

ATTENDU le décompte progressif No : 2 (final) de Bruno Lortie, ingénieur;

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen,
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

D'accepter de façon définitive les travaux réalisés par l'entreprise Roger Dions & fils inc. et de libérer la retenue au montant de 2534,41 \$ taxes incluses pour les travaux de réfection du chemin Glen effectués dans le cadre de la demande de prix 2020-06 ;

De financer cette dépense conformément à la résolution numéro 259-1020;

D'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

363-1221
ENVIRONNEMENT
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
CALENDRIER MUNICIPAL

Il EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot,
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'approuver le calendrier municipal 2022 joint en annexe de la présente résolution aux fins de publications dans le bulletin municipal de décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

364-1221
ENVIRONNEMENT
COUCHES RÉUTILISABLES - PROGRAMME D'AIDE
FINANCIÈRE

ATTENDU que plus de 4 500 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre;

ATTENDU que l'utilisation de couches réutilisables permet de réduire de manière significative la quantité de déchet à enfouir;

ATTENDU que les couches réutilisables d'aujourd'hui sont plus modernes et faciles d'entretien grâce aux velcros ou boutons-pression qui ont remplacé les épingles;

ATTENDU que la protection de l'environnement et le soutien à nos citoyens sont au cœur des préoccupations de notre communauté;

ATTENDU que le conseil souhaite que cette aide fasse partie de notre future politique familiale.

Il EST PROPOSÉ PAR Magarita Lafontaine,
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière maximale de 150 \$ par enfant âgé de deux ans ou moins pour encourager l'utilisation de couches réutilisables;

Que cette aide soit conditionnelle à la présentation d'une preuve de naissance et de résidence de l'enfant ainsi que d'une facture d'achat d'un ensemble de couches réutilisables (Ex. : coton, chanvre, bambou);

D'autoriser le remboursement lorsque les conditions sont remplies;

Ce programme prendra fin le 31 décembre 2022. Un nouveau programme sera étudié dans le cadre de la préparation du budget 2023.

**365-1221
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

**366-1221
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
REMERCIEMENTS**

M. Pouliot n'a pas d'autres commentaires à ajouter suite aux remerciements du maire aux bénévoles et personnes impliquées aux divers dossiers de la municipalité.

**367-1221
LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

**368-1221
VARIA**

Aucun dossier.

**369-1221
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

**370-1221
LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Nancy Lanteigne,
APPUYÉ par Gilles Asselin
ET RÉSOLU unanimement de lever l'assemblée. Il est 21h01.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Denis Vaillancourt
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.